

Le 5^e de Chaigny a pnt Hommes de Donelle
C'est que ledit 5^e deymond face donner la
plus clere information qu'il pourra de ce qui
a este faict contre ses gens / a fin que vous
vous en passiez / Et que s'admonant la
doyse Lon pardonne a la Separation

Le 5^e aint point est de ce que
camp du Roy de France ne fust esloigne de
la forme / Surquoy Ilz ont assis que le
camp est separé / et que avant que partir
Les derniers / Et que avant commencer a
sortir de leur logis / et Incontinent que l'acte
fut notifié / Les passagers sont estez
pour le 8^e de hard de la forme / qu'ilz ont
plus tost acceptez de partir / Et que si
act. se est Informer / de l'indice de
dante telle /

Le 5^e point de
reste monseigneur / parant de ce que
d'act. a quelle de fin de plus
de camp de 1588

de 1588

Bons et humbles
obediens

Yves de la Roche
Gentil de messieurs
Levesgue de Paris

Au Duc de Savoie

Monsieur

Mons. Le Duc de Savoie

à Monsieur le Duc de Savoie
à Chambéry
le 15 Mars 1704

